





DERNIERS DEPECES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français
Paris, 30 Décembre.
Communiqué de l'armée d'Orient du 29 décembre:
L'artillerie ennemie a été assez active sur la Basse-Strouma.

Une puissante attaque allemande sur le front anglais est arrêtée par nos Alliés

Communiqué officiel

Paris, 30 Décembre.
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant:
Activité des deux artilleries sur la rive droite de la Meuse, dans les secteurs de Louvemont et de Bezonvaux, ainsi qu'en Haute-Alsace. Journée calme partout ailleurs.

SUR LE FRONT ITALIEN

Nouveau bombardement de Padoue par les avions ennemis

Communiqué officiel

Rome, 30 Décembre.
Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant:
Sur tout le front, il n'y a eu que des actions d'artillerie, plus intenses dans le secteur du mont Tomba.

La Journée Parlementaire

SENAT

SEANCE DU MATIN

Paris, 30 Décembre.
La séance est ouverte à heures 35, sous la présidence de M. Antonin Dubost.
Les douzièmes provisoires
Le Sénat reprend la suite de la discussion des douzièmes provisoires et revient à l'article 4 et à l'amendement déposé hier par M. Chéron en fin de séance.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 30 Décembre.
La séance est ouverte à 2 heures 50, sous la présidence de M. Antonin Dubost.
Les douzièmes provisoires
Le Sénat aborde immédiatement la suite de la discussion des douzièmes provisoires et revient à l'article 4 et à l'amendement déposé hier par M. Chéron en fin de séance.

EN PALESTINE

Communiqué officiel

Londres, 30 Décembre.
Communiqué officiel de Palestine:
Les forces du général Allenby ont exécuté une nouvelle avance de près de cinq kilomètres le 29 décembre, le long de la route de Naplouse, capturant El Birch, après une vive résistance de l'ennemi, ainsi que Djib et Durkhal, sur la droite de la route et les crêtes de Ram-Allah et de Khot-Tirah, à gauche.

La Réorganisation de l'Aéronautique militaire

Communiqué officiel

Paris, 30 Décembre.
La réorganisation de l'aviation militaire et celle de ses différents services ont donné lieu depuis quelque temps à des discussions diverses. Il nous est aujourd'hui possible de fournir des précisions à ce sujet. Nous croyons savoir, en effet, qu'un nouvel organisme a été créé et qu'il a été constitué un Conseil supérieur de l'aviation chargé de décider en matière de programmes et de fabrications.

Témérité d'un Aviateur américain

Préjés, 30 Décembre.

À la station de l'aérostation maritime de Préjés, un aviateur américain effectuait des vols d'essai devant des pilotes, des observateurs et des mécaniciens américains et français. Quoique le vent vint à souffler violemment, il tenta de faire un looping, ce qui réussit un « looping ». Il tenta une seconde fois le même exercice, mais son appareil ne fit pas le tour complet et tomba. L'aviateur fut grièvement blessé et fut transporté à l'hôpital. On craint qu'il ne succombe.

La Situation en Russie

Les négociations pour la paix

Bale, 30 Décembre.
Des détails de source allemande sur les négociations de Brest-Litovsk disent que les délégués allemands ont été reçus par le prince Léopold de Bavière, vint, en personne, saluer les délégués russes qui, d'ailleurs, depuis les négociations d'armistice, étaient déjà hospitalisés au quartier général allemand de l'armée de l'Est. Les délégués russes furent l'objet de la curiosité générale, curiosité sur laquelle le chroniqueur allemand juge plus prudent de ne pas s'étendre, mais qu'on se représente facilement, quand on apprend que l'amiral Altvater, qui fait partie de la délégation russe, avait jadis, pour bien affirmer ses idées révolutionnaires, d'arracher tous les insignes de grades ou d'ordres. Il portait seulement une chemise d'or sur le poitrine.

Accapareurs et Traiquants

La Centralisation industrielle et commerciale et le Comptoir agricole de France et des colonies. — Six arrestations.

Paris, 30 Décembre.
Sur mandat du gouverneur militaire de Paris, M. Priollet a perquisitionné jeudi dans le bureau de la Centralisation industrielle et commerciale, 11, rue de Valenciennes, la personne nommée B..., se disant directrice de l'entreprise. A ce comptoir, on offrait de l'acier, du fer doux, du laiton, du cuivre et du paraffine. Les deux directeurs de la Centralisation étaient des contrôleurs dans l'aviation, B... et R..., l'un adjutant, l'autre simple soldat.

Le Parti Radical

Réunion de la Fédération de la Seine

Paris, 30 Décembre.
La réunion mensuelle de la Fédération radicale de la Seine s'est tenue aujourd'hui, sous la présidence de M. J.-L. Bonnet. Un débat a aussi ouvert sur la reconstitution du groupe radical-socialiste de l'Hôtel de Ville. Après des observations présentées par MM. Chéron, Desvaux, Penon, conseillers municipaux, l'ordre du jour suivant, présenté par MM. Dominique et Étienne Kahn, a été adopté à l'unanimité moins une voix:
« La Fédération, rappelant qu'une Commission d'arrondissement du Comité exécutif, a décidé la reconstitution du groupe unique du parti à l'Hôtel de Ville, soumise à la discipline de ce parti, et fonctionnant sous son contrôle; rappelant en outre que les partis indépendants de la Seine ont accepté cette solution; considérant enfin que la Fédération, régulièrement saisie par le bureau du Comité exécutif, a décidé de se prononcer en faveur de la reconstitution du groupe unique du parti à l'Hôtel de Ville, sous la discipline de ce parti, et fonctionnant sous son contrôle; »

Graves désordres à Vladivostok

Londres, 30 Décembre.

Une dépêche de Shanghai, du 23 décembre, dit qu'un signal de l'extrême sud de graves désordres maximalistes se sont produits à Vladivostok.

Le Parti Radical

Réunion de la Fédération de la Seine

Paris, 30 Décembre.
La réunion mensuelle de la Fédération radicale de la Seine s'est tenue aujourd'hui, sous la présidence de M. J.-L. Bonnet. Un débat a aussi ouvert sur la reconstitution du groupe radical-socialiste de l'Hôtel de Ville. Après des observations présentées par MM. Chéron, Desvaux, Penon, conseillers municipaux, l'ordre du jour suivant, présenté par MM. Dominique et Étienne Kahn, a été adopté à l'unanimité moins une voix:
« La Fédération, rappelant qu'une Commission d'arrondissement du Comité exécutif, a décidé la reconstitution du groupe unique du parti à l'Hôtel de Ville, soumise à la discipline de ce parti, et fonctionnant sous son contrôle; rappelant en outre que les partis indépendants de la Seine ont accepté cette solution; considérant enfin que la Fédération, régulièrement saisie par le bureau du Comité exécutif, a décidé de se prononcer en faveur de la reconstitution du groupe unique du parti à l'Hôtel de Ville, sous la discipline de ce parti, et fonctionnant sous son contrôle; »

Graves désordres à Vladivostok

Londres, 30 Décembre.

Une dépêche de Shanghai, du 23 décembre, dit qu'un signal de l'extrême sud de graves désordres maximalistes se sont produits à Vladivostok.

Le Parti Radical

Réunion de la Fédération de la Seine

Paris, 30 Décembre.
La réunion mensuelle de la Fédération radicale de la Seine s'est tenue aujourd'hui, sous la présidence de M. J.-L. Bonnet. Un débat a aussi ouvert sur la reconstitution du groupe radical-socialiste de l'Hôtel de Ville. Après des observations présentées par MM. Chéron, Desvaux, Penon, conseillers municipaux, l'ordre du jour suivant, présenté par MM. Dominique et Étienne Kahn, a été adopté à l'unanimité moins une voix:
« La Fédération, rappelant qu'une Commission d'arrondissement du Comité exécutif, a décidé la reconstitution du groupe unique du parti à l'Hôtel de Ville, soumise à la discipline de ce parti, et fonctionnant sous son contrôle; rappelant en outre que les partis indépendants de la Seine ont accepté cette solution; considérant enfin que la Fédération, régulièrement saisie par le bureau du Comité exécutif, a décidé de se prononcer en faveur de la reconstitution du groupe unique du parti à l'Hôtel de Ville, sous la discipline de ce parti, et fonctionnant sous son contrôle; »

Graves désordres à Vladivostok

Londres, 30 Décembre.

Une dépêche de Shanghai, du 23 décembre, dit qu'un signal de l'extrême sud de graves désordres maximalistes se sont produits à Vladivostok.

Tentative de meurtre en mer

Un Bateau agrégé par ses Passagers

Hier soir, vers 4 heures et demie, le bateau de promenade Canot accostait devant la Samaritaine, lorsqu'un canot autrichien de Douvres, venant de la mer, se précipita sur le Canot. Les passagers du Canot furent précipités à l'eau. Le Canot autrichien fut agrégé par ses passagers qui tentèrent de le faire couler. Le Canot fut finalement sauvé par les secours arrivés à temps.

Notules Marseillaises

L'autre trahison

Vendredi, à la Chambre, on a qualifié « trahison » les crimes divers, qui diminuent à l'intérieur la force de résistance: spéculation, accaparement, utilisation de certaines facultés indispensables de la nation, comme les navires. C'est la première fois que l'on apprécie comme il convient des agissements qui compromettent l'état moral de la Nation.

Chronique Locale

La Journée d'hier a été pluvieuse.

La journée d'hier a été pluvieuse. La matinée fut menaçante et dans la soirée, vers 3 heures, une pluie diluvienne se mit à tomber, précipitant les promeneurs dans les tramways et dans les cafés. Ce fut un dimanche pluvieux, mais, mieux que les autres, les habitants de la ville ont pu profiter de la pluie et chasser les dernières traces de neige. Maintenant les rues sont propres.

UN COFFRE-FORT ENLEVÉ

Vol de 700.000 francs de Titres

Le douanier ambulancier Faure Jean-Baptiste se rendait à son service, hier matin, à la première heure, en compagnie de son collègue M. Pignatelli, en passant dans la rue Peyroulès, Faure toucha contre un objet déposé sur la chaussée et qui fut saisi par le douanier. Il s'agit d'un coffre-fort et assez lourd. Le commissaire de police de permanence à Casamajor se rendit sur les lieux et commença l'enquête.

Chronique Locale

La Journée d'hier a été pluvieuse.

La journée d'hier a été pluvieuse. La matinée fut menaçante et dans la soirée, vers 3 heures, une pluie diluvienne se mit à tomber, précipitant les promeneurs dans les tramways et dans les cafés. Ce fut un dimanche pluvieux, mais, mieux que les autres, les habitants de la ville ont pu profiter de la pluie et chasser les dernières traces de neige. Maintenant les rues sont propres.

Chronique Locale

La Journée d'hier a été pluvieuse.

La journée d'hier a été pluvieuse. La matinée fut menaçante et dans la soirée, vers 3 heures, une pluie diluvienne se mit à tomber, précipitant les promeneurs dans les tramways et dans les cafés. Ce fut un dimanche pluvieux, mais, mieux que les autres, les habitants de la ville ont pu profiter de la pluie et chasser les dernières traces de neige. Maintenant les rues sont propres.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.

Detachment temporaire aux Travaux agricoles des Agriculteurs mobilisés

À dater du 1er janvier 1918, les agriculteurs mobilisés de toutes classes, à l'exception de ceux de l'instruction, de ceux relevant de l'autorité du général commandant en chef et de ceux dépendant du ministère de l'Armement et des fabrications de guerre, peuvent être, dans la mesure où les circonstances le nécessitent, détachés temporairement aux travaux agricoles.